



Cette formation spécifique permet d'appréhender un domaine très particulier du secteur médico-social, celui de l'adoption, indispensable pour compléter la formation initiale.

1. INFORMATIONS PRATIQUES

Dates :

Session 1 : 25, 26, 27, 28 et 29 novembre 2024

Session 2 : 24, 25, 26, 27 et 28 novembre 2025

Format/Lieu : Présentiel / Paris

Type d'action : action de formation

Thème : La protection de l'enfance

Spécialité de formation : 331 Santé

Niveau formation : D – Autre formation professionnelle

Votre contact : EFA Formation

Tarifs : **INTER** : 280,00 € HT/J/Participant | **INTRA** : 2150,00 € HT/J | **SUR-MESURE** : contactez-nous

Durée de la formation : 35 heures

Nombre de jours : 5



Les formations diplômantes dans le secteur médico-social, sont de plus en plus généralistes, permettant ainsi à tous les travailleurs sociaux d'exercer l'ensemble des missions selon le service où ils sont affectés. C'est pourquoi il est essentiel de la compléter par une formation spécifique, propre à son secteur d'activité, pour optimiser ses compétences sur le terrain.

Inscription : modalités et délai d'accès	 Public visé
⇒ Compléter, signer et nous retourner votre bulletin d'inscription (disponible sur notre site Internet) par mail à l'adresse formation@adoptionefa.org. ⇒ Inscription sous un délai de 15 jours au plus tard avant le début de la formation et dans la limite des places disponibles, pour vous permettre une période de réflexion suffisante avant tout engagement et faciliter l'annulation si nécessaire (dispositions réglementaires et législatives)	▪ Professionnels assurant des fonctions d'encadrement, titulaires d'un diplôme en travail social (ASS, EJE, ES), psychologues, amenés à travailler au sein d'un service Adoption ou en charge d'une mission liée à l'adoption ▪ Travailleurs sociaux de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) ▪ Travailleurs sociaux en démarche de reconversion professionnelle ▪ Psychologues ASE ▪ Tous professionnels ou bénévoles souhaitant avoir une vision globale sur l'adoption
Pré-requis	Modalités d'évaluation
▪ Être concerné et impliqué dans un cadre professionnel dans les questions liées à l'adoption et à la protection de l'enfance	<u>Évaluation de l'atteinte des objectifs :</u> ✓ Quizz d'entrée ✓ Quizz en fin de formation <u>Évaluation de la satisfaction :</u> ✓ Questionnaire en fin de formation pour mesurer la satisfaction globale des participants et la pertinence du contenu de la formation par rapport à leurs besoins.

2. OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les bases juridiques et psychosociales nécessaires à l'intégration d'un service Adoption ou à la mise en œuvre d'une mission liée à l'adoption
- Comprendre le sens de sa mission
- Avoir une vue globale de l'adoption au moment de la formation

3. COMPÉTENCES VISÉES

- Accompagner la rencontre entre le projet de candidats et le profil des enfants
- Adapter sa posture professionnelle pour favoriser cette rencontre

Travailler en service Adoption

- Identifier la place et le rôle des différents acteurs et des instances à mobiliser dans l'accompagnement des projets de vie des enfants pupilles de l'État
- S'approprier le cadre légal relatif à l'adoption

4. MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports des participants et échanges
- Analyses de cas (écrits, vidéo)
- Mises en situation
- Remise de supports et de documents de référence
- Échanges autour des pratiques et partage d'expériences

5. MOYENS TECHNIQUES

- ☐ Un support de prise de notes

6. INTERVENANTS-FORMATEURS

Professionnels, nos intervenants-formateurs EFA sont issus du secteur de l'adoption et de la protection de l'enfance pour leur expertise, leur sens de la pédagogie et leur approche humaine. Vous rencontrerez donc tout au long de votre parcours des profils experts en intervention socio-éducative, juridique et psychologique et dans le domaine sanitaire et médico-social.

7. CONTACT

EFA Formation

221 rue La Fayette, 75 010 PARIS

Tél. : 01 40 05 57 70 / 07 66 35 63 71

Mail : formation@adoptionefa.org

8. ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous accueillons tout type de public et sans distinction. Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez être amené à avoir besoin d'un accompagnement spécifique ou d'une aide adaptée. Afin d'organiser votre venue dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens peuvent être adaptés à vos besoins spécifiques, vous pouvez nous contacter aux coordonnées indiquées ci-dessus.

EFA Formation

221, rue La Fayette – 75 010 PARIS

Certification **QUALIOPI** (formation) | SIRET n° 306215708 000 34

Organisme de formation déclaré sous le n° 1175 351 7675

La Fédération EFA est reconnue d'utilité publique par décret du 5 novembre 1984



01 40 05 57 77



formation@adoptionefa.org



www.adoptionefa.org

9. CONTENU



1/ Le cadre juridique :

- Qu'est-ce que l'adoption ?
- Filiation et autorité parentale
- Adoption simple et plénière
- Qui sont les enfants adoptables ?

2/ L'accompagnement des candidats :

- L'agrément
- L'accompagnement des postulants avant et après l'agrément
- Les écrits professionnels

4/ Les pupilles de l'État :

- Les enfants adoptables en France
- Le statut de pupille
- Le tuteur et le Conseil de famille des pupilles de l'État, qui fait quoi, le rôle de l'ASE
- L'accouchement sous secret
- L'enfant confié à la naissance

5/ Accompagner le projet de vie de l'enfant, un travail d'équipe :

- Théorie de l'attachement et besoins des enfants
- Du travail autour du projet de vie à l'accompagnement du projet d'adoption, « mettre un enfant en appétit de filiation » (Cornelia Burckhardt) : un enjeu pour le travail d'équipe ou un enjeu en termes de pluridisciplinarité et de partenariats
- Les alternatives à l'adoption
- L'apparentement
- L'arrivée de l'enfant dans sa famille et l'adoption au long cours

6/ L'adoption internationale

7/ La recherche des origines :

- Les personnes nées sous le secret
- Les personnes ayant connaissance de l'identité de leurs parents de naissance
- Les personnes ayant été adoptées à l'international

ALLER PLUS LOIN AVEC EFA FORMATION